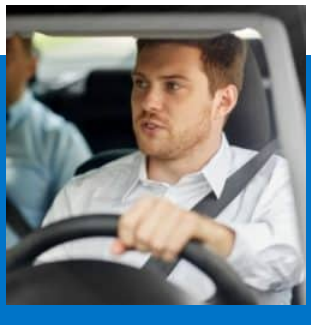

Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

Personnes concernées

Toute personne désireuse d'accéder à la fonction de conducteur de taxi à titre d'exploitant ou de salarié.

Objectifs de la formation

Préparer les épreuves de la qualification pour l'exercice professionnel de taxi. Connaître la réglementation professionnelle. Avoir des notions de gestion.

Contenu de la formation

ADMISSIBILITÉ

Connaissance de la langue française

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment avec l'activité transport,
- Comprendre et s'exprimer en français.

Connaissance sécurité routière

- Savoir appliquer les règles du code de la route,
- Connaitre les principes de conduite rationnelle,
- Savoir appliquer les règles de sécurité,
- Savoir rédiger un constat amiable,
- Connaitre les sanctions des infractions au code de la route,
- Connaitre la réglementation du permis de conduire.

Connaissance de la réglementation professionnelle

- Les conditions professionnelles d'exercice,
- Les organisations professionnelles,
- La représentation de la profession,
- Les licences de conduite,
- Les conditions d'exploitation, etc.

Gestion

- Connaitre et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité,
- Connaitre les différentes formes juridiques d'exploitation,
- Connaitre les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales,
- Connaitre les différentes formalités déclaratives,
- Connaitre la composition et le rôle de la CMA,
- Savoir définir les différents régimes sociaux,
- Connaitre les règles de la détaxation partielle,
- Connaitre la réglementation relative à la taxe de stationnement.

Anglais

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du cadre européen de Référence des langues.

ADMISSION

Conduite et sécurité

- Conduite en sécurité et respect du code de la route,
- Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers,
- Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages.

Relation client

- Présentation générale et attitudes du candidat,
- Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé,
- Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation,
- Construction du parcours et accompagnement touristique,

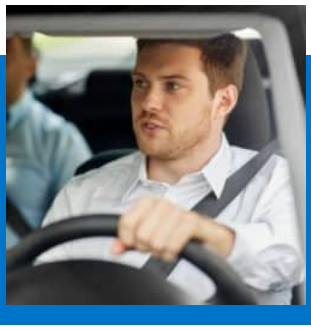

Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

- Elaboration et suivi du parcours,
- Délivrance d'informations touristiques et pratiques.

Facturation et paiement

- Etablir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement,
- Utilisation des équipements spéciaux.

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

- ***Code RS :*** *RS5637*
- ***Certificateur :*** *Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*
- ***Date d'échéance de l'enregistrement :*** *31-12-2026*

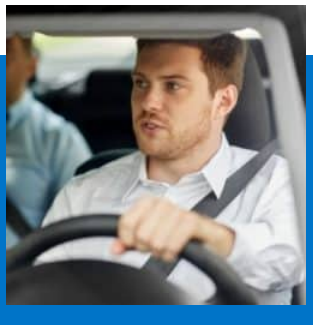

Certificat de capacité professionnelle de taxi (CCP)

Prérequis
Être apte sur le plan médical. Admission : 5 jours. Ne pas être interdit sur le plan pénal. Être titulaire du PSC1 au moment de l'inscription en Préfecture. Être titulaire du permis B, délai probatoire expiré

Durée
Admissibilité : 25 jours. Admission : 5 jours

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques
Evaluation au fur et à mesure de la progression

Validation des acquis
Attestation de fin de formation

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info